



Le retour de l'aigle au Val-de-Travers : **Prudence avec les projets éoliens**

D'abord bénévole, le suivi des aigles au Val-de-Travers a bénéficié d'un financement par les promoteurs éoliens, après l'annonce de la nidification de l'espèce en 2018. Gérée par le bureau d'écologie appliquée l'Azuré, à Cernier, l'étude a été confiée aux ornithologues du Cenamone.

L'année dernière, Alain Lugon, directeur de l'Azuré, marchait sur des œufs en indiquant qu'il n'y avait « pas d'incompatibilité » entre la présence des aigles et de futurs parcs éoliens, mais qu'il fallait « rester prudent ». Les aigles s'étaient alors surtout cantonnés aux abords du nid et au fond de vallée.

« Nous avons cependant constaté qu'une fois la nidification terminée, l'aigle a investi d'autres territoires. Nous avons fait beaucoup d'observations sur la Grandsonnaz (réd: où un parc éolien vaudois est prévu) et sur le Mont-de-Buttes », indique Jean-Daniel Blant. « Ces parcs leur 'boufferaient' une partie de leur territoire de chasse », redoute Patricia Huguenin.

Ce que confirme Alain Lugon. « Les données 2020 montrent que les oiseaux parcourent le périmètre des futurs parcs. Ces questions deviennent plus sensibles. On voit que la période de l'envol des jeunes risque d'être critique. »

Pour le biologiste, il faut donc « rester vigilant et se donner les moyens de réagir ». Il compte beaucoup sur le groupe de suivi, qui comprend notamment les associations de protection de la nature. « Ce suivi est indispensable, y compris lors de la future exploitation des parcs. » S'il est démontré que les aigles chasseront entre les éoliennes, on pourra par exemple envisager d'arrêter les pâles par moments, ou les peindre pour les rendre davantage visibles pour les oiseaux.

« Le territoire de chasse des aigles royaux est de l'ordre de 50 à 100 km². Les 'nôtres' sont observés de la frontière française jusqu'à Cormondèche. Si l'on réduit cet espace avec un, deux ou trois parcs éoliens, est-ce que c'est vraiment un problème pour eux ? Je dirais que non, mais il faut rester prudent », conclut Alain Lugon. pkl